



Monsieur Olivier Veran
Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère de la Santé
14, Avenue Duquesne
75350 PARIS

Paris, le 31 août 2020

Objet : décret n° 2020-1098 du 29 août 2020

Monsieur le Ministre,

Je fais suite à la publication du décret n° 2020-1098 du 29 août 2020 concernant la liste des personnes vulnérables susceptibles de développer une forme sévère de Covid-19 et de bénéficier du chômage partiel.

De manière surprenante et incompréhensible, les personnes atteintes de mucoviscidose n'en font plus partie, contrairement aux propositions de France Asso Santé dont nous sommes membres.

Certes, les études actuellement en cours – dont certaines sont d'ailleurs financées par notre association – laissent apparaître, pour le moment, un relatif faible nombre de patients atteints de mucoviscidose ayant contracté la Covid-19 de surcroît sous une forme sévère. Toutefois, ce résultat est en grande partie lié à la maîtrise de gestes barrières par les patients atteints de mucoviscidose depuis de nombreuses années (distance et port du masque) et surtout au fait qu'ils ont pu, jusqu'à présent, éviter d'être exposés grâce au confinement et au chômage partiel rendu possible jusqu'au 31 août.

Le décret pris par le gouvernement va ainsi exposer à un risque important les patients adultes en activité (environ 45 %) qui ne peuvent pas télétravailler. Pour ces raisons nous vous demandons instamment de réintroduire les personnes atteintes de mucoviscidose dans la liste précitée.



VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Association reconnue d'utilité publique et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie

181, rue de Tolbiac - 75013 Paris

Tél. : 01 40 78 91 91 - Fax : 01 45 80 86 44 – vaincrelamuco.org

Donnons du souffle pour ceux qui en manquent #dondusouffle

Cette mesure aurait d'ailleurs peu d'impact sur le plan financier car cette population est très réduite par rapport à la population active. En effet, cela représente moins de 3000 personnes en France.

Aussi, au regard du principe de précaution et du faible nombre de personnes que cela concerne, il nous semble indispensable, et en toute hypothèse raisonnable, qu'elles puissent continuer à bénéficier du chômage partiel.

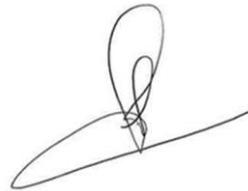
A défaut, vous exposeriez cette population déjà fragilisée par la mucoviscidose à un risque important.

Pour ces raisons, je vous remercie de modifier le décret en conséquence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pierre FOUCAUD

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by a smaller loop, and ending in a long, sweeping horizontal stroke that curves slightly upwards at the end.